

MÉMOIRE

En tant que mairesse de la municipalité de St-Jean-de-la-Lande, je revendique le droit de demeurer dans le comté de Kamouraska-Témiscouata tel qu'il existe actuellement.

Pourquoi ?

- Premièrement parce que nous formons une entité en soi avec le Kamouraska tant nos ressemblances sont évidentes.
- Deuxièmement, pour Saint-Jean-de-la-Lande, nous nous retrouverons aux extrémités du comté, donc relégués aux oubliettes, tel que nous le vivons actuellement au fédéral.
- Troisièmement, nous avons le sentiment d'être écoutés, entendus et représentés lorsque nous avons des revendications puisqu'il y a un bureau à Pohénégamook et qu'il est accessible.

Voilà qui résume pourquoi je tiens à demeurer dans un comté qui nous représente puisque même en région, nous appartenons au Québec et nous avons droit à une représentation à notre image.